



Tournoi Régional de l'U.S. Wittes

Dimanche 7 mai 2017



RÈGLEMENT SPORTIF

- ARTICLE 1**
- Tournoi Régional de Tennis de Table, homologué FFTT.
 - Juge arbitre : François Demarthe (JA3).
 - Le tournoi se déroule le dimanche 7 mai 2017, salle Louis Vicart 62120 WITTES.

- ARTICLE 2**
- Présentation de la licence obligatoire.
 - Toute personne licenciée FFTT ou UFOLEP est autorisée à participer au tournoi (Pour un joueur affilié FFTT et UFOLEP, seul le classement FFTT est pris en compte. Pour un joueur licencié uniquement UFOLEP, le classement de sa licence UFOLEP sera pris en compte pour le tournoi. Lors d'un match entre un joueur licencié FFTT et un joueur licencié UFOLEP, il n'y aura pas d'échange de points dans le classement individuel des joueurs, pas de perf ni de contre perf).

- ARTICLE 3** - Séries organisées :

N° Série	Désignation	Horaire	Prix
A	Jeunes (né après le 01/01/2002)	10h00	3€
B	Inférieur à 999 points	9h00	4€
C	Inférieur à 1299 points	10h00	4€
D	Inférieur à 1599 points	11h00	4€
E	Open	14h00	4€
F	Dames	14h00	Gratuit
G	Handicap (en 41 points)	12h00	4€
H	Vétérans	15h00	4€
I	Doubles (Inférieur à 3100 points)	16h00	2x4€

- Nombre maximum d'inscrits par série :
Séries A/F/H : 32 joueurs ; Séries B/C/D/E : 48 joueurs ; Série G : 64 joueurs ; Série I : 32 doubles.

- ARTICLE 4**
- Les séries se jouent par poules éliminatoires suivant le nombre de participants, puis incorporation dans un tableau final à élimination directe (sauf pour les séries Handicap et Doubles qui se feront par élimination directe).
 - Toutes les parties se disputent au meilleur des 5 manches (sauf pour la série Handicap).
 - Pour la série Handicap, le premier joueur qui arrive à 41 points gagne la partie (2 points par tranche de 100 points d'écart au classement sont attribués au joueur le moins bien classé, dans une limite de 20 points par partie).
 - En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué.

- ARTICLE 5**
- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :
 - Par courrier : Mercredi 3 mai 2017,
 - Par téléphone : Vendredi 5 mai 2017,
 - Internet (<http://uswittes.free.fr>) : Vendredi 5 mai 2017.
 - Le tirage au sort se déroulera le samedi 6 mai 2017.

- ARTICLE 6**
- Responsables de l'organisation du tournoi :
Florent Volpoët
208 route de Roquetoire 62120 Aire sur la Lys
Tél : 06 24 73 58 65 Mail : florent.volpoet@gmail.com

Ludivine Bruge
13 rue Constantinople 62120 Aire sur la Lys
Tél : 06 29 58 78 48 Mail : lulu2852@hotmail.com

- ARTICLE 7**
- La tenue sportive est obligatoire dans l'aire de jeu.
 - Il est strictement interdit de fumer dans la salle.
 - Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.